



Tournoi régional

1^{er} novembre 2023
à 9h



Une formule à découvrir !

Sans élimination

8 matchs assurés

Attente régulée

**Dotations
2500 euros**
(voir le règlement)

Tableau unique à 9h
18 catégories de récompenses
+ PRIMES

Tournoi automatisé
Notifications par SMS
Saisie directe des résultats
sur les Smartphones
Consultation Web

Inscriptions
nantestt.fr/inscription-tournoi

**Au plus tard
le 30 octobre
à minuit**

32
tables



cliquer / scanner

**Complexe Sportif
Mangin-Beaulieu**
2 rue des Boires
44200 NANTES



TOURNOI RÉGIONAL NANTES TENNIS DE TABLE

Mercredi 1^{er} novembre 2023

Au complexe sportif Mangin-Beaulieu, 2 rue des BOIRES, 44200 Nantes

Homologué sous le n° 1659/2023-R

REGLEMENT

Tournoi connecté

Annonces et résultats
sur Smartphones

Article 1 : Spécificités du tournoi

- Tournoi RÉGIONAL, réservé aux licenciés FTTT à partir de minimales.
- Chaque joueur doit être en possession de sa licence (version papier ou numérique)
- **Les joueurs qualifiés à une compétition officielle le même jour ne peuvent pas y participer.**
- Il s'agit d'un tournoi sans élimination selon une formule par tours successifs.
- Le lancement du premier tour est à 9 heures. Le dernier tour est prévu vers 18h-19h heures.
- **4 tables « Star » sont réservées aux parties comptant pour les premières places, à partir du 5^{ème} tour.**
- La fin du tournoi est prévue vers 20 heures, après remise des récompenses.
- Les droits d'inscription sont fixés à 20 euros (8 rencontres garanties pour tous les participants).
- Des récompenses sont attribuées aux 3 meilleurs des 18 catégories (voir le paragraphe Dotations)
- Une tenue sportive et réglementaire est exigée.
- Les balles sont fournies (Aurora blanches ***)
- Les inscriptions doivent parvenir au plus tard le 30/10/2023 (voir le paragraphe Inscriptions)

Article 2 : Lieu

- La compétition se déroule au complexe sportif Mangin-Beaulieu, 2 des BOIRES, 44200 Nantes sur 32 tables (ajustable selon le nombre d'inscriptions).

Article 3 : Dotations

- **2.500€ de dotations.**
- **Dotations par Catégories (2.240€) :**
Les 3 meilleurs de chaque catégorie sont récompensés

<i>Classement</i>	<i>1^{er}</i>	<i>2^{ème}</i>	<i>3^{ème}</i>	<i>Classement</i>	<i>1^{er}</i>	<i>2^{ème}</i>	<i>3^{ème}</i>
5	30 €	15 €	10 €	14	50 €	25 €	15 €
6	30 €	15 €	10 €	15	60 €	30 €	15 €
7	30 €	15 €	10 €	16	60 €	30 €	15 €
8	40 €	20 €	10 €	17	80 €	40 €	20 €
9	40 €	20 €	10 €	18	80 €	40 €	20 €
10	40 €	20 €	10 €	19	100 €	50 €	25 €
11	40 €	20 €	10 €	20	120 €	60 €	30 €
12	50 €	25 €	15 €	TC	250 €	125 €	65 €
13	50 €	25 €	15 €	Dames	120 €	60 €	30 €

Il n'est pas possible d'être récompensé dans plus de **2 catégories** (la sienne et celle immédiatement supérieure ou tableau Dames pour les féminines).

- **Primes (260€) :**

Performances : à chaque tour, une prime de 10 euros récompense la plus grosse performance du tour (différence de points « licence »). En cas d'égalité, le plus faible en points de la phase est retenu, puis le plus jeune.

Ratios : sur l'ensemble du tournoi, les points gagnés et perdus à chaque manche sont comptabilisés et additionnés. Le ratio « **Points Gagnés / Points Perdus** » est calculé et celui ou celle obtenant **le meilleur ratio** dans **chacune des 18 catégories** reçoit une prime de 10 euros.

- **Challenge « Prix de la combativité » :**

Confié pour une durée de 1 an au club totalisant les 5 plus grands « Ratios », il sera acquis définitivement après 3 victoires consécutives ou non. Un club représenté par moins de 5 inscriptions participe également.

Article 4 : Pointage

- Le pointage s'effectue de **8h à 8h 45**.
- Un numéro de dossard est attribué.
- **La compétition débute à 9 heures.**
- **Toute absence au début d'un tour ne pénalise pas pour les tours suivants. Il est même possible de « sauter » un tour en prévenant avant son lancement.**

Article 5 : Déroulement des rencontres

- Le tournoi se déroule en 8 tours (ou 9 si le temps le permet) permettant à tout le monde de disputer 8 rencontres, **sans élimination**, avec un classement intermédiaire à la fin de chaque tour, puis un classement général en fin de compétition.
- Au premier tour, un tirage au sort intégral détermine les rencontres.
- A la fin de ce premier tour, la moitié des joueurs auront donc acquis 1 point-victoire.
- Pour le deuxième tour, le tirage au sort sera effectué à l'intérieur de chaque groupe de points-victoires.
- Le déroulement se poursuivra ainsi tour après tour en constituant les rencontres au sein de chaque groupe.

Remarques (qui découlent de la gestion informatisée du tournoi) :

- ❑ On ne rencontre pas quelqu'un du même club au cours des 3 premiers tours.
 - ❑ On ne rencontre pas quelqu'un déjà rencontré lors des tours précédents. Une exception à cette règle peut toutefois être constatée dans les derniers tours, lorsque les groupes extrêmes ne sont plus assez peuplés.
 - ❑ Lorsqu'un groupe est en nombre impair, une rencontre est constituée en « piochant » dans le groupe suivant ou précédent.
 - ❑ Les parties sont lancées en tenant compte du temps écoulé depuis la dernière rencontre. Ceci permet de garantir un temps moyen d'attente équitable pour tout le monde.
 - ❑ L'utilisation de l'ensemble des tables est permanente, par anticipation sur les rencontres du tour suivant. (4 tables réservées aux plus significatives pour le classement général, à partir du 5^{ème} tour)
 - ❑ **Lors du lancement des parties, les appels au micro sont remplacés, dans la mesure du possible, par des SMS envoyés sur les Smartphones dont les numéros ont été fournis à l'inscription.**
 - ❑ **Les résultats (avec les scores) de fin de parties peuvent être saisis directement sur les mobiles.**
 - ❑ **Les appels au micro seront limités au strict minimum pour les inscriptions sans numéro de téléphone.**
- A l'issue du dernier tour, le classement général est établi en tenant compte des critères suivants (dans l'ordre de prise en considération) :
 1. Le nombre de victoires obtenues (groupes de *points-victoires*)
 2. Dans chaque groupe, les résultats globaux des adversaires rencontrés.
On commence par considérer le nombre de *points-victoires* totalisés par l'ensemble des adversaires, puis, en cas d'égalité, les résultats individuels de ces derniers sont utilisés pour former un nombre de chiffres ordonnés du plus grand au plus petit.
Exemple 1 : **J1** ayant eu des adversaires totalisant chacun 7, 7, 6, 6, 5, 4, 4, 3, 2 et 0 victoires (**total=44**) sera **mieux classé que J2** du même groupe dont les adversaires totalisent 7, 6, 5, 5, 5, 4, 3, 3, 1 et 0 victoires (**total=39**).
Exemple 2 : **J1** ayant eu des adversaires totalisant chacun 7, 7, 6, 6, 5, 4, 4, 3, 2 et 0 victoires (total=44) sera **mieux classé que J2** du même groupe dont les adversaires totalisent 7, 6, 6, 6, 5, 4, 4, 3, 2 et 1 victoires (total=44) car **7766544320 est plus grand que 7666544321**.
On considère ainsi que *J1 a obtenu le même nombre de victoires que J2* (même groupe de *points-victoires*), *mais que son « parcours de la journée » a été plus difficile*.
 3. Le ratio « **Manches Gagnées / Manches Perdues** » sur l'ensemble des rencontres de la journée.
 4. Le ratio « **Points Gagnés / Points Perdus** » sur l'ensemble des rencontres de la journée.
 - Les classements des autres **Catégories** sont déduits du classement général, sachant qu'on ne peut pas être récompensé dans plus de 2 Catégories (la sienne et celle immédiatement supérieure).
 - Les parties se disputent au meilleur des 5 manches (3 manches gagnées), selon les règles officielles en vigueur.
 - Le classement intermédiaire est consultable à la fin de chaque tour.

Article 6 : Inscriptions

Les inscriptions sont à effectuer en ligne à l'adresse suivante : nantestt.fr/inscription-tournoi.

Date limite : **30/10/2023**

Les inscriptions le jour même ne seront possibles que dans la limite des places disponibles (255 au maximum).

Article 7 : Arbitrage

- Le Juge Arbitre de la journée est Louis-Jean LONGÉPÉ (JAN)
- Un programme informatique est utilisé pour le pilotage du tournoi, permettant une automatisation totale des lancements des parties, de la prise en compte des résultats et de la mise à jour de l'environnement de suivi dynamique (web).

Article 8 : Attention !

- Le club décline toutes responsabilités en cas de vols ou pertes
- Les organisateurs se réservent le droit de modifier les dotations en fonction du nombre d'inscriptions (prorata effectué en dessous de 150 participants et/ou regroupement des catégories de moins de 6 ou 8 participants)
- L'inscription au tournoi implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.